

Vandeins



2022
Bulletin municipal

www.vandeins.fr

Sommaire

1 Mot du maire

2 à 9 Commissions communales Syndicats intercommunaux

9 Infos CA3B

10 Projets

11 État civil

12 à 13 École et Péri-scolaire

- 12 La cantine - Garderie RPI
- 13 RPI - SIVOSS

14 à 22 Vie associative

- 14 Contacts des associations
Club Loisirs Ensemble
- 15 Amicale des Donneurs de Sang
- 16 La Joyeuse Boule de l'Irance
- 17 Le Sou des écoles
- 18 Amicale des Sapeurs Pompiers
- 19 CPINI de Vandains - Conscrits
- 20 Anciens Combattants
Comité des Jeux
- 21 FC Bressans
- 22 Gymnastique volontaire
Comité cycliste de Vandains

23-25 La vie des Vandénois

- 23 La cantine d'avant
- 25 Concours « Dessine ta cantine »
Baptiste Curt et son quad rutilant

26-28 Dossier thématique

Gestion de l'eau

29 à 31 Infos pratiques

32 Contacts utiles

- **Directeur de publication** Christelle BERARDAN, maire
- **Réalisation**
Les membres de la commission communication
- **Conception / impression** IMAGES & MOTS, Viriat
- **Imprimé** en 360 exemplaires

Merci à Alain Baconnet et Pierre Marguin (paysages)
pour leurs photos.

La diffusion de photos dans le bulletin municipal de Vandains nécessite votre consentement. Afin de respecter votre vie privée, dans le cas contraire, merci de faire parvenir à la mairie un simple message au format suivant :

« M, Mme (*Nom, Prénom*) n'accepte aucune publication de photos dans le bulletin municipal de l'année xxx.
Le (*date*), (*signature*) »





Le mot de la maire

Une année s'est écoulée mais nous ne sommes, malheureusement pas épargnés à Vandains, de l'arrivée de la 5^e vague du Coronavirus et de ses « variants » toujours plus contagieux.

Rythmées par les annonces et communiqués quasi quotidiens du Ministère et de la Préfecture, nos décisions et nos actions sont régulièrement suspendues, reportées voire même annulées.

Nous savons d'ores et déjà que nous ne pourrons pas nous réunir pour la cérémonie des vœux, je tiens donc à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et aux nombreux bébés de 2021 à qui je souhaite beaucoup de bonheur.

J'ai une pensée chaleureuse pour ceux qui nous ont quittés cette année et leurs proches.

Les fermetures de classes, les absences font partie du quotidien de la gestion de cette crise sanitaire et ne la rendent pas simple. Je remercie nos quatre agents pour leurs efforts fournis, ainsi que tout le personnel du SIVOSS et le Président, pour leurs comportements exemplaires, les enseignants et les sapeurs-pompiers.

Dans ce contexte, vous allez comprendre, au fil de la lecture de notre bulletin, que les élus se sont mobilisés pour mener à bout plusieurs projets dont l'espace de jeux pour les enfants. Je suis très reconnaissante envers les adjoints et les conseillers pour leur grande implication dans la vie communale, je les en remercie.

Malgré d'importantes diminutions de dotations de l'Etat, je continuerai à tout mettre en œuvre pour vous rendre la vie facile et agréable à Vandains, notamment en sécurité routière. Une étude globale d'aménagement de notre bourg va d'ailleurs être engagée prochainement.

L'amélioration de notre cadre de vie passe aussi par les animations locales. Je tiens à mettre à l'honneur aujourd'hui, les associations communales et intercommunales, ainsi que leurs membres, pour leur persévérance et leurs différentes adaptations face aux nombreuses contraintes actuelles. Toutes ont fait face !

La commune les a soutenues cette année en mettant les salles et bâtiments communaux à disposition gratuitement, mais ce dont ont vraiment besoin les associations en cette période de crise pour mener à bien des projets, c'est de vous ! Le Sou des Ecoles ou encore le Comité des jeux manquent cruellement de bras.

C'est de notre responsabilité à tous de s'engager de quelque façon que ce soit pour faire vivre et animer notre village, au travers des manifestations de nos associations culturelles et sportives. Chacun peut y trouver une place qui lui corresponde.

Notre façon de vivre a évolué et encore plus depuis le début de la pandémie, je sais bien qu'il nous est difficile de trouver du temps pour le bénévolat, mais la vie de notre village dépend de votre mobilisation. La reprise d'événements est encore compliquée, au vu de l'évolution de la pandémie et le respect du pass sanitaire. Je compte cependant sur vous pour les aider à mieux rebondir dès que possible.

En attendant de pouvoir se retrouver à l'occasion d'un moment de convivialité, sachez que les adjoints, les élus et moi-même restons à votre écoute et plus que jamais mobilisés pour vous et notre commune.

Prenez soin de vous et de vos proches,
Agréable lecture

Christelle BERARDAN
Votre maire

Accompagnée du conseil municipal, je vous présente tous nos Vœux de Bonheur pour 2022 !

Finances



Christelle
BERARDAN
(responsable)



Pascal
CURT



Colette
MOREL-PACLET



Jean-Michel
VANDEL



Alain
BACONNET



Jean-Michel
FONTAINE



Olivier
GABILLET

- **Déficit d'investissement important** lié au montant du remboursement du capital des 3 emprunts en cours jusqu'à janvier 2025 (salle des fêtes), août 2026 (mairie) et mars 2028 (école).
- **Financement limité de nouveaux projets** : aucune possibilité d'emprunt pour le mandat en cours, financement lié exclusivement aux fonds propres et aux possibilités de subventions.

Communication



Pierre
MARGUIN
(responsable)



Christelle
BERARDAN



Michèle
JAYR



Agnès
MALECKI



Jean-Michel
VANDEL



Colette
MOREL-PACLET

- **Refonte du site internet** de la commune en cours
- Recherche de complémentarité entre **les différents supports de communication** (bulletin municipal / site internet / PanneauPocket / page Facebook)

Commissions
communales

Commissions communales

Bâtiments



- **École** : remplacement de la vis usagée du silo à bois déchiqueté de la chaudière après 18 ans de service.
- **École** : changement éclairage dans les toilettes.
- **Église** : travaux toiture validée, recherche de subventions.



↳ Sous-commission salle des fêtes



Portes d'entrée : mise en conformité avec la réglementation sur le handicap (la réalisation des travaux par le prestataire désigné se fera en janvier 2022).

Chemin et voiries



Jean-Michel
FONTAINE
(responsable)



Alain
BACONNET



Pascal
CURT



Yannick
LABALME



Olivier
GABILLET



Alice
BOZONNET

- **Travaux routes de Chaveyriat, des Geoffrays et chemin des Combes** : réalisés selon programmation 2021.
- **Travaux route de Chandé** : reportés à 2022 en raison des travaux sur le réseau d'eau potable.
- **Trottoirs déformés par la végétation sous le bitume** : rencontre avec les responsables de l'entreprise COLAS chargée des travaux et Grand Bourg Agglomération, maître d'œuvre.
- **Elagage des arbres privés sur la voie publique** : courrier aux propriétaires à la demande des services de transport des ordures ménagères.
- **Trafic routier** : réflexion globale sur la sécurisation du village (Cf. encart).
- **Dépôt sauvage** : la recherche des contrevenants sera systématiquement effectuée et des poursuites seront engagées.



Trottoirs déformés par la végétation sous le bitume



Rencontre avec MM. TAUPE et THEVENARD, responsables sécurité au Conseil Département

Ce printemps, ces deux personnes ont fait une visite de notre village et donné des premières recommandations pour améliorer la sécurité vis-à-vis du trafic routier.

1. La réduction de la vitesse peut être améliorée par une meilleure signalisation des limites autorisées aux entrées de village et par un rappel au centre de l'agglomération.
2. Des dispositifs physiques (coussins berlinois, écluse, plateau élevé) peuvent être envisagés dans les endroits les plus accidentogènes.
3. La sécurité des piétons est également directement dépendante de la largeur, la visibilité et la protection des accotements.
4. La sécurité doit être envisagée dans une réflexion globale permettant une cohérence sur l'ensemble de notre village. Une rencontre avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) est déjà envisagée. Un diagnostic par une agence d'ingénierie spécialisée dans ce domaine pourra être complétée si nécessaire. Ce dernier service est payant.

Sur les conseils de la Gendarmerie, 4 panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h ont déjà été achetés pour être mis en place à l'entrée du village.

Commissions communales



Commissions communales

Cimetière



Laura LOUVENAZ
(responsable)



Christelle BERARDAN



Yannick LABALME



Colette MOREL-PACLET

- **Plan cimetière** : mise à jour
- **Suivi des concessions** : réalisation en cours d'une base de données numériques
- **Colombarium** : projet en réflexion
- **Enregistrement des décès** : mise en place d'une procédure

Urbanisme



Olivier GABILLET
(responsable)



Anne BORNET



Colette MOREL-PACLET



Laura LOUVENAZ



Thierry ROBIN



Michèle JAYR

- **2021** : 10 demandes de permis de construire (PC) et 20 déclarations préalables de travaux (DP) examinées par la commission urbanisme et enregistrés sur l'application NEXT'ADS.
- **Instruction CA3B** : 2 mois pour PC et 1 mois pour DP.
- **Consignes** : travaux à débiter après le retour d'instruction et affichage sur le terrain obligatoire.
- **Lotissements « Magnolias » et « Le clos fleuri »** : plus aucun lot disponible.
- **Saisine par voie électronique (SVE)** prévue par la loi ELAN à partir du 1/01/2022 : Une application sera mise en place dans le courant de l'année pour permettre aux usagers de faire leur demande via internet.

↳ Schéma de Cohérences Territoriales (SCOT)



Christelle BERARDAN
(responsable)



Pascal CURT

Le SCOT actuel sera révisé, dans les prochaines années, pour prendre en compte les nouvelles dispositions de la loi climat et résilience qui vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises.

Fleurissement et embellissement du village



Thierry
ROBIN
(responsable)



Michèle
JAYR



Laura
LOUVENAZ



Pierre
MARGUIN



Agnès
MALECKI

- **Fleurissement** envisagé à minima par manque de bénévoles (voir encart).
- **Réflexion sur des massifs floraux** plus faciles d'entretien.
- **Espace pétanque** : installation d'un banc et d'une corbeille à papiers.

Que serait notre village sans fleur ?

A l'évidence un lieu nettement moins accueillant et agréable pour tout le monde. Le fleurissement des parties publiques de notre village repose en grande partie sur le travail de bénévoles pour entretenir et arroser les massifs floraux. Un grand merci à leur motivation et dévouement sans faille. Mais le recrutement de nouvelles personnes devient une urgence pour maintenir ce service au bénéfice de tous.

Sur le moment, il est difficile de se rendre compte des biens faits d'une situation. C'est souvent quand on perd ce bénéfice que nous prenons conscience de son existence. Merci à toutes les personnes qui permettront de garder un centre du village fleuri et agréable.

➔ **Contact : Thierry BOBIN - 06 77 16 06 95**

Commissions
communales

Commissions communales

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Christelle
BERARDAN
(responsable)



Alain
BACONNET



Agnès
MALECKI



Alice
BOZONNET



Anne
BORNET



Michèle
JAYR

- **Repas de Noël** pour les plus de 75 ans
- **Bons d'achat 35 €** pour les personnes handicapés
- **Subventionnement**
- **Projet « la cantine d'hier et d'aujourd'hui »** : candidature à l'appel à projet de la MSA pour obtention d'un subventionnement.

Le CCAS a pour mission de prévenir les exclusions causées par les difficultés de l'existence en accueillant et conseillant les personnes fragiles sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Il a la légitimité à solliciter les partenaires locaux ou départementaux qui prendront le relais.

Il peut, par exemple, accompagner les familles dans leur rôle éducatif ou les personnes âgées dans la recherche de solutions favorisant le maintien à domicile. Pour toute information complémentaire merci d'appeler la mairie.

Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers



Christelle
BERARDAN
(responsable)



Thierry
ROBIN



Michèle
JAYR



Anne
BORNET



Laura
LOUVENAZ

Le comité consultatif des sapeurs-pompiers s'est réuni 2 fois en 2021. Il a été procédé au renouvellement d'engagement de MM. Jean-Michel FONTAINE et Christophe MOINE, et de la nomination au grade de Sergent-Chef de M. Christophe MOINE au 1^{er} février 2021.

La demande de mise à disposition pour Mme Maria TEIXEIRA a été acceptée, pour une durée d'un an.

Les médailles suivantes ont été remises pour la cérémonie du 11 novembre :

- M. Xavier QUEY, or
- M. Florian JAYR, bronze
- M. Christophe MOINE, bronze
- M. Roland FRACHET, insigne de Chef de Centre pour avoir assuré le rôle de Chef de Corps pendant plus de 10 ans.

Enfin, le Comité consultatif a donné un avis favorable à la demande double engagement de M. Sébastien DESIRAT en journée à partir du 1^{er} décembre 2021.



● SIVOSS Montcet-Montracol-Vandeins

Le syndicat à vocation scolaire et sportive, administré par des élus des trois communes, finance et organise les conditions matérielles du fonctionnement des 3 écoles municipales et des activités périscolaires. Il emploie notamment

le personnel spécialisé de maternelle (ATSEM), de la cantine, de la garderie, de l'entretien des locaux. Dans le domaine sportif, il participe au financement et à l'entretien des installations du Football Club Bressan (FCB).



Christelle BERARDAN
(Vice présidente
chargée des sports)



Colette
MOREL-PACLET



Agnès
MALECKI



Olivier
GABILLET



Jean-Michel
VANDEL

- **Projet rénovation cantine et garderie à Montracol** : projet en cours d'élaboration, recherche de subventionnements en complément de celui de Grand Bourg Agglomération déjà acquis.
- **Terrain de foot synthétique de Polliat** : inauguration le 20 novembre 2022, projet entièrement financé par Gd Bourg Agglomération, au profit du club FCB regroupant les communes de Montcet-Montracol-Vandeins (SIVOSS), Polliat et Buellas.



● Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Veyle-Reyssouze-Vieux Jong



Jean-Michel
FONTAINE
(titulaire)



Olivier
GABILLET
(titulaire)



Alice
BOZONNET
(suppléante)



Thierry ROBIN
(suppléant)

Ce syndicat, qui rassemble 22 communes, assure la production et distribution de l'eau potable à l'ensemble des abonnés de son territoire (production annuelle : 3,3 millions de m³). Il possède deux zones de captage (St Rémy et Polliat) et six châteaux d'eau. Un contrat décennal d'affermage a été confié à la société Aqualter en octobre 2013. La télé-relève des compteurs d'eau permet de déceler plus rapidement les éventuelles fuites sur le réseau de distribution.



Travaux routes Chandé et Chavagnats : renforcement de la couverture incendie (60 m³/heure) dans le quartier des Geoffrays avec remplacement des bornes à incendie.

Syndicats
intercom-
munaux

Syndicats intercommunaux

Syndicat Mixte Veyle-Vivante

Bassin versant de la Veyle : 680 km², 49 communes sur la Dombes, la Bresse et le Val de Saône.
Compétences : Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dans un contexte de changement climatique.



Jean-Michel VANDEL
(titulaire et élu au bureau exécutif)



Alain BACONNET
(suppléant)

- **Changement de gouvernance** : les élus des communes, représentent aujourd'hui les trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du Bassin de Bourg en Bresse et des deux Communautés de Communes de la Dombes et de la Veyle. Ce changement vise une implication plus forte des EPCI notamment financière.
- **Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE)** : implication plus forte du SMVV en partie Bressane pour la mise en place de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC).
- **Constitution d'une filière locale de semences prairiales.**

Syndicat Intercommunal d'Énergie et de Communication de l'Ain (SIEA)

Etablissement Public de Coopération Intercommunale dédié à l'aménagement du territoire, le SIEA gère pour la commune l'éclairage public (conception et réalisation des infrastructures, maintenance, achat d'énergie, conseils techniques...). Il intervient également dans l'installation de moyens de communication pour réduire la fracture numérique des territoires ruraux. Il apporte également son conseil pour développer les énergies renouvelables. Pour rappel, le déploiement de la fibre dans notre commune est assuré par l'opérateur Orange.



Yannick LABALME



Pierre MARGUIN

- **Deux nouveaux éclairages publics route de Logis neuf** : pour améliorer la sécurité des piétons à la sortie du village notamment pour les enfants se rendant à l'arrêt des transports scolaires. Budget de 4 100 € dont 2 695,44 € à la charge de la commune.

Intercommunalité - CA3B

Conseil de Communauté :
Christelle BERARDAN - Pascal CURT



- Assainissement : nettoyage des bassins piègeurs ragondins piègeur agréé Jean-Luc Velon curage des lagunes
- Nouveau dispositif.
- Conférence territoriale Bresse Dombes
- PET chemin cycliste
- Plan itinéraires randonnées entretien pris en charge par l'Agglo. Deux chemins sur la commune.

● Espace loisirs

Courir, grimper, se confronter aux risques, les maîtriser... voilà ce qui intéresse les enfants. A Vandains, nous n'avons pas d'espace pour nos chères têtes blondes.

Le terrain autour de l'église s'y prête à merveille. Pourquoi ne pas créer en même temps des jeux pour les enfants et un endroit pour pique-niquer ou lire tranquillement.

Le projet a été imaginé lors du précédent mandat. Mais le coût et l'absence de subventions ont laissé ce projet dans les cartons.

Le nouveau conseil a décidé de le réétudier. Divers devis ont été demandés. Et cette année, nous avons droit à une subvention « bonus relance » de la Région, une subvention pour accompagner les nouveaux projets suite à une année blanche due au Covid.

Une autre subvention, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux nous a été accordée pour les jeux.



FINANCEMENT	Montant (HT)	%
Subvention bonus relance (*)	11 475,00	49,2
DETR (**)	5879,00	25,2
Commune Vandains	5977,43	25,6
Total	23331,43	100,0

(*) Plan économique de la Région Auvergne-Rhône Alpes / commune de moins de 20 000 habitants / Aménagement du territoire (services à la population, espaces publics...)
 (**) Dotation d'équipement des territoires ruraux financée par l'Etat



Projets



État civil

Clément



Annelise



Emma



Inès & Lise



Charlie



Victor



Zoé



Lyvio



Naissances

Emma Sofia CARLET, le 5 avril 2021,
Zoé COUGNY, le 11 avril 2021
Annelise ANTOINET, le 20 avril 2021,
Tommy Antonio Régis GOY, le 1^{er} mai 2021
Victor DUMOULIN, le 7 mai 2021,
Inès et Lise BIENVENU, le 29 mai 2021
Lyvio Joseph Jean-Charles DUBROUE, le 15 juin 2021
Julian PONCET, le 6 septembre 2021
Charlie BOZON, le 24 septembre 2021
Clément LOUVENAZ, le 6 octobre 2021

Mariage



**Céline
GUILLEMOT
et Kévin
RENAULT**
le 21 août 2021

Parrainage civil

Madame le Maire a officié le parrainage civil d'**Éléonore,
Eugénie et Marius BOZONNET** le 4 septembre 2021

Décès



Adieu à Jacques FORAY, ancien conseiller dit Jacky

Jacques est né le 10 juin 1949 à Bourg. Il est l'aîné d'une fratrie de 5 enfants. Il fait ses études à Bourg. Il se marie en 1975 avec Martine et a la joie d'accueillir 2 enfants. Il est très fier de ses enfants qui lui donneront 3 petits-enfants adorés. Il fait construire une maison et arrive à Vandeins en 1979 route de Suraz. Il fait sa carrière à l'OPAC de l'Ain devenu Dynacité et où il termine sa vie professionnelle en 2009 comme responsable au service Logements. Passionné de sport, il pratique tout jeune le rugby notamment à l'USB puis le SAB. Plus tard il pratique le tennis, la marche et le golf. Il aimait également voyager. Jacques est élu conseiller municipal en 1989, réélu en 1995 et en 2001. Durant les 3 mandats, très assidu aux nombreuses réunions et toujours de bon conseil, il a siégé à diverses commissions : bâtiments, voirie, assainissement, à différentes instances de l'Agglo ainsi qu'au Syndicat des Collèges. Il termine son mandat en 2008. Merci à lui pour son total engagement.

Jacques FORAY s'est éteint le 9 août 2021.

Adieu à René VEYLON

René VEYLON est né le 30 juin 1926 à Bourg-en-Bresse. Après s'être acquitté de ses devoirs militaires en Algérie, il revient en France et exploite la ferme des Peloux à Vandeins avec son épouse. Désireux de fonder une famille, ils auront cinq enfants. René a travaillé également pour la CUMA puis comme cantonnier et garde champêtre pour la commune de Vandeins. Il a été également conseiller municipal et chef de corps des sapeurs pompiers. Il s'est investi dans les associations : comité cycliste, fleurissement, club des aînés, donneurs de sang et notamment le sou des écoles où il est devenu président.

Merci à René pour son investissement sans faille. Le 11 septembre 2021, René VEYLON a fermé le livre de sa vie.



Restaurants scolaires

L'association des Restaurants Scolaires de Montracol, Montcet, Vandeins, est composée de 12 membres bénévoles, tous parents d'enfants scolarisés sur le RPI, dont 2 nouveaux membres pour l'année scolaire 2021/2022.

L'association, pour rappel, s'occupe de la partie organisationnelle des Restaurants Scolaires du RPI :

- Gestion des inscriptions/annulations des repas
- Commandes des repas auprès du prestataire de service
- Gestion financière (paiement des charges, facturation et encaissement des familles)

Des manifestations sont organisées par les membres de l'association afin d'améliorer la qualité des services de la cantine du RPI. À ce titre, l'association a pu prendre



entièrement à sa charge l'augmentation des coûts du repas pour l'année 2021 / 2022 grâce aux dernières manifestations réalisées, sans lesquelles, l'augmentation imposée par le prestataire aurait été répercutée aux familles.

L'association garde espoir de pouvoir organiser le traditionnel repas de Noël, le contexte sanitaire étant déterminant pour sa réalisation.

Si vous avez envie de nous rejoindre et pour tout renseignement, vous trouverez ci-dessous les coordonnées des responsables des communes.

Les responsables de communes



Amandine PRIVITERA
VANDEINS



Cyrielle CHERRIER
MONTCET



Charlotte RANDU
MONTRACOL

Manifestations à venir

- **11 février 2022** : Vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants du RPI
- **8 mai 2022** : Vente de plants (légumes et fleurs)

↪ Contact : Amandine PRIVITERA 06 18 81 33 51 ↪ www.ropach.com/

Garderie RPI



La garderie Moussailons et Compagnie est une association de parents d'élèves qui assure l'accueil périscolaire de tous les élèves du RPI sur deux sites à Montracol et Montcet. Pour satisfaire aux besoins des familles, la tarification s'effectue au quart d'heure.

Pour 2020/2021, l'association a connu une baisse de fréquentation liée à la crise sanitaire, fréquentation qui semble revenir à la normale pour ce début d'année scolaire.

↪ Les membres du bureau

Magalie BRIEL (présidente), Philippe BROYER (trésorier), Hélène FONTAINE (secrétaire), Cécile PIERON (membre), Carole CHAPELAND (membre) et Lélicia PIERRÉ (membre). Nous accueillons 3 nouveaux membres au bureau : Émilie BRETONNIÈRE, Célia CHAMBARD, Adrienne BEAUSSIER

↪ Les horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h15-8h40 et 16h30-18h30

↪ www.delta-enfance3.fr/MOUSSAILLONS_MONTCET

École et
périscolaire

→ Contacts

Ecole de Vandeins

Céline VEGAS (Directrice)

Association des restaurants scolaires

Amandine PRIVITERA - 06 18 81 33 51

Association de la garderie

Magalie BRIEL - www.delta-enfance3.fr/MOUSSAILLONS_MONTCET

Transport scolaire

Agence Grand Bourg Mobilités - 04 74 45 07 60
<https://start.rubis.grandbourg.fr>

SIVOSS

Christelle BERARDAN (référente SIVOSS pour Vandeins)
06 67 92 57 92

Relais assistants maternels

Marie-Pierre BARDET - 629 B route Moncet 04 74 25 27 55
Adrienne BEAUSSIER - 23 impasse Bellevue 06 07 49 98 10
Séverine BUSSON - 85 rue des Ecoles 06 74 16 02 73
Muriel DUFOUR - 414 impasse Brosses 09 73 60 20 11
Sophie ROBIN - 27 impasse Clos Charmant 04 74 30 23 88
Sarah DEGUIGNÉ - 82 chemin de Genevray 06 30 01 53 72

→ Le personnel du SIVOSS

- **Maryse CARTILLIER** (Montracol, Montcet)
ATSEM, garderie, aide au service cantine
- **Nadine GROS** (Montracol)
ATSEM, garderie, aide au service cantine
- **Zahra RHAMOSSI** (Montracol)
ATSEM, garderie, entretien, aide au service cantine
- **Véronique ZORZI** (Montracol)
ATSEM, garderie, entretien, aide au service cantine
- **Coralie PARIOT** (Montracol) Cantine : préparation des repas
- **Delphine MOINE** (Vandeins)
Cantine : préparation des repas, entretien
- **Selamawyt CHAUDI** (Montcet)
Cantine : préparation des repas, surveillance
- **Jacqueline ANTHONIOZ** (Montcet)
Aide au service cantine, garderie
- **Agnès MOYNE** (Montcet) - Aide au service cantine
- **Isabelle KOBLER** (Vandeins - Montracol)
Aide au service cantine, entretien
- **Carole FRIEMANN** (Vandeins - Montcet)
Aide au service cantine, entretien
- **Annette MATHY** (Montcet - Montracol - Vandeins)
Remplacements ponctuels

→ Regroupement Pédagogique Intercommunal

MONTRACOL

ENSEIGNANTS	CLASSES	2021-22
M. MEYER-CRANCE (Directeur)	Petite section	25
Mme DUFOUR	Moyenne section	25
Mme POTTIER	Moyenne / GS	23
Mme PRUDHON	Grande section	24
TOTAL		97

ECOLE 04 74 24 36 03 - GARDERIE 04 74 24 43 98
RESTAURANT SCOLAIRE 04 74 24 43 98 - ce.0010765b@ac-lyon.fr
→ www.montracol.toutemonecole.com

MONTCET

ENSEIGNANTS	CLASSE	2021-22
M. MARTIN (Directeur)	CP/CE1	25
Mme DELACOUR	CP	25
Mme PELAUD-BOUVARD	CE1/CE2	25
TOTAL		75

ECOLE 04 74 24 37 33 / 09 69 80 41 03
GARDERIE 04 74 24 47 21 - RESTAURANT SCOLAIRE 04 74 24 30 01
ce.0010764a@ac-lyon.fr

VANDEINS

ENSEIGNANTS	CLASSE	2021-22
Mme ROLLY	CE2/CM1	25
Mme BERGER	CM1	27
Mme VEGAS (Directrice)	CM2	27
TOTAL		79

ECOLE 04 74 30 24 55 - RESTAURANT SCOLAIRE 04 74 30 24 55
ce.0010687s@ac-lyon.fr

→ Horaires des transports scolaires

Arrêts	RPI Montcet Montracol Vandeins		Collèges		Lycées	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Geoffrays			06:57	17:21	06:56	17:58 et 18:58
Irance			06:59	17:22	06:58	17:59 et 18:59
Chandé			07:01	17:23	07:00	18:00 et 19:00
Peloux			07:02	17:25	07:01	18:01 et 19:01
Ecole/mairie	08:27	16:17	07:03	17:26	07:03	18:02 et 19:02
Stade	08:29	16:19	07:05	17:30	07:05	18:06 et 19:06

● Contacts des associations

Associations	Contacts	Téléphones
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CPINI	Christophe MOINE Roland FRACHET Xavier QUEY	06 60 83 19 85 06 33 99 76 76 06 69 67 58 39
SOU DES ECOLES	Gérémy BOZONNET	
COMITE CYCLISTE	Daniel BILLET Agnès MALECKI Luc MILLION	04 74 30 23 98 / 06 09 12 28 34 06 43 11 96 04 06 73 31 76 15
COMITE DES JEUX	Michel ANTOINET Cathy ANTOINET Roger BERTHILLIER	04 26 16 41 77 / 06 16 16 66 81 06 24 19 21 40 07 82 46 26 53
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Serge FONTAINE	04 74 30 24 28
SOCIETE DE CHASSE	Christophe FLAMIN	06 47 70 33 30
CLUB LOISIRS ENSEMBLE	Alain BACONNET	04 74 30 20 03
CHORALE	Jean FONTAINE	06 85 22 81 19
ASSOCIATION DES CONSCRITS DE VANDEINS	Guilian ROBIN	07 69 96 38 00
JOYEUSE BOULE DE L'IRANCE	Didier JOUARD	04 74 25 27 40 / 06 87 61 06 11
FC BRESSANS	Yves FONTAINE	06 14 16 36 03
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Isabelle CONVERT	06 74 59 08 78
COMITE INTERCOMMUNAL FNACA	Jean-Louis MICHAUD	04 74 50 03 31
AMICALE DONNEURS SANG	Serge LOUVENAZ	04 74 23 92 84

● Club Loisirs Ensemble La Chorale Vandéinoise

La chorale Vandéinoise, qui se réunit les 2^e et 4^e mardis du mois, chante un répertoire sans cesse renouvelé, sous la conduite du chef de chœur Jean Fontaine. Elle représente le Club Loisirs Ensemble en se produisant assez fréquemment dans les résidences seniors du bassin burgien. Pour étoffer son groupe, la chorale recherche des nouvelles voix, féminines et masculines, et ouvre son effectif aux communes avoisinantes comme Mézériat, Montcet ou d'autres encore.



Vie
associative



Vie associative

Amicale des Donneurs de Sang

Bénévoles de Mézériat – Chaveyriat – Vandeins

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles, composée de 9 membres en 2021 et présidée par Evelyne BETON, couvre le secteur de Mézériat, Chaveyriat et Vandeins.

Cette association a pour but de susciter le don volontaire et bénévole du sang et de faciliter la collecte du sang par les Etablissements agréés de Transfusion Sanguine (réservation et préparation de la salle des fêtes, amélioration de la collation...).

• Quatre collectes se sont déroulées au cours de l'année écoulée :

- le 15 mars : 52 dons
- le 14 juin : 40 dons dont 1 nouveau
- le 16 août : 41 dons dont 3 nouveaux
- le 6 décembre : 42 dons dont 1 nouveau

soit un total de **175 dons** ce qui malheureusement, représente une diminution conséquente par rapport à l'année précédente (195 dons en 2020) pour le même nombre de collectes.

Pour info, le taux de générosité des habitants la commune de Vandeins (= pourcentage de donneurs rapporté à la population en âge de donner) était de **8,2 % en 2020** : la commune comptait 37 donneurs pour 451 personnes en âge de donner leur sang.

Acte citoyen et solidaire, le don de sang est indispensable car il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Une heure, c'est le temps qu'il faut pour donner son sang et c'est aussi le temps qu'il faut pour sauver 3 vies.

→ COLLECTES 2022

à la salle des fêtes de Mézériat

Lundi 14 mars de 16h à 19h • Lundi 30 mai de 16h à 19h
Mardi 16 août de 15h à 19h • Lundi 28 novembre de 16h à 19h



INFORMATIONS DIVERSES

→ Pour faire un don de sang, il faut :

- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour un don de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (ou 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

Pour donner en toute sérénité, il est préférable d'avoir mangé et de bien s'hydrater.

Limitez également les aliments gras et la consommation d'alcool dans les heures qui précèdent votre don.

→ Avant de vous déplacer, vérifiez les éventuelles contre-indications :

- 7 jours : après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
- 14 jours : après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux
- 4 mois : après un piercing, un tatouage, un voyage dans un pays où sévit le paludisme (sauf pour le don de plasma), une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h
- 6 mois : après un accouchement (et pendant la grossesse).

Faites le test pour savoir si vous êtes apte à donner votre sang sur dondesang.efs.sante.fr - rubrique « Puis-je donner mon sang ? » ou sur l'appli Don de sang.

Informations importantes

- Il n'est pas nécessaire d'avoir le pass sanitaire (ou vaccinal) pour effectuer un don.
- La prise de rendez-vous est privilégiée dans le cadre de la Covid-19. Les collectes de sang disponibles à la réservation sont consultables sur le site « mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr », plateforme de réservation en ligne de l'EFS mise en place pour l'ensemble des collectes mobiles de l'Ain et du Rhône.

La Joyeuse Boule de l'Irance

N'oubliez pas
notre assemblée
générale le vendredi
7 octobre 2022
(18h30) !

Née en 1948, la société présidée par Didier JOUARD compte actuellement 46 licencié(e)s. De mars à octobre les adeptes de la boule lyonnaise s'adonnent à leur passion tous les mercredis et vendredis après-midi s'ils le souhaitent sur le boulodrome communal.

Les années 2020 et 2021 furent malheureusement des années blanches dues à la pandémie de Covid-19.

Les membres du bureau d'administration remercient tous les bénévoles de la JBI qui entretiennent, désherbent et tracent les jeux tout au long de la saison afin de préserver ce cadre accueillant qu'est le boulodrome communal de Vandains.

Outre les concours organisés par la société, la Joyeuse Boule de l'Irance participe également avec assiduité aux éliminatoires des associations sportives du secteur 12 qui se dérouleront les 26 et 27 mars à Pont de Veyle, aux éliminatoires en simple le 2 avril à Manziat et en

doublettes le 30 avril à Grièges pour une qualification départementale ainsi qu'au championnat de l'Ain en quadrettes toutes divisions (Fédéraux) les 18 et 19 juin à St Denis les Bourg et au championnat vétérans en quadrettes les 1^{er} et 2 juin à Chalamont pour une qualification nationale.

Le calendrier du Comité Bouliste Départemental de l'Ain offre aussi la possibilité de participer à de nombreux concours officiels ou loisirs tout au long de la saison, y compris en période hivernale dans les boulodromes couverts de Dommartin, de St Rémy ou de St Denis les Bourg entre autres.

Jeunes ou moins jeunes, si vous êtes intéressés par cette activité, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau ci-dessous.

↳ Les membres du bureau

Président : Didier JOUARD
Secrétaire : Julien CHARVET
Trésorier : François BOZONNET
Membre du bureau :
Jean-Pierre PERRIN

↳ Entraînements

Mercredi et vendredi soir.

↳ Concours loisirs 2022

- **Samedi 19 mars** : Coupe du Président
- **Avril / fin août** : Éliminatoires du but d'honneur (simple et poules)
- **Samedi 7 mai** : Concours de pétanque
- **Lundi 23 mai** : Concours de la vogue (quadrettes), ouvert à tous
- **Samedi 3 septembre** : Journée détente et finale du but d'honneur

↳ Concours officiels 2022

- **Jeudi 21 avril** : Concours vétérans (quadrettes)
- **Dimanche 24 avril** : Finale départementale des concours Open M3 et M4
- **Samedi 21 mai** : Coupe société en doublettes
- **Vendredi 1^{er} juillet** : Coupe Aymard/Bozonnet (doublettes) en semi-nocturne



Vie
associative

↳ Contact : M. Didier JOUARD
au 06 87 61 06 11



Vie associative

Le Sou des écoles

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901 qui finance les sorties scolaires des enfants du RPI.

Le Sou des Écoles est une association composée de bénévoles avant tout parents d'élèves. Elle permet de créer des liens entre les parents, l'école et la municipalité. Les différentes manifestations que l'association organise tout au long de l'année aident au financement de sorties culturelles, activités sportives, projets, voyages des enfants... Une cotisation de 17€ est demandée en début d'année aux parents des enfants scolarisés. Tout parent dont l'enfant est scolarisé sur le RPI participe donc au bon fonctionnement du Sou.

Au sein du RPI, il existe deux associations :

D'une part **Mont'Sou**, administrée par des parents bénévoles habitant Montcet et Montracol ; d'autre part la nôtre, **Sou des Écoles de Vandeins**, conduite par des parents bénévoles habitant Vandeins. Le but principal reste la collecte de fonds, mis en commun, pour financer les projets culturels, sportifs, éducatifs des écoles tout en participant à l'animation du village. En 2020, des cartes cadeaux ainsi que des dictionnaires ont été offerts aux élèves de l'école de Vandeins partant en sixième.

En cette nouvelle année, le Sou des Écoles perpétue ses efforts pour organiser des manifestations, malgré les conditions sanitaires actuelles.

Pour finir, un grand merci à Elodie SCHMITT et Delphine MOINE qui doivent malheureusement quitter le Sou des Écoles. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement et leur implication dans l'association. MERCI !

Le mot du Président

Participer.

Mais au fait, qu'est-ce que « participer » ?

C'est généralement sous-entendu financièrement, puisqu'une manifestation a pour but de lever des fonds. Pour nous, ce n'est pas aussi réducteur.

En effet, nous sommes conscients qu'on ne peut pas participer – financièrement – à toutes les manifestations tant notre vie est maillée d'un tissu associatif fort (sou des écoles, cantine, associations sportives, musicales,...).

C'est pourquoi nous veillons à proposer diverses formes d'actions afin qu'elles ne s'adressent pas qu'aux parents mais qu'avant tout, chaque habitant puisse, pour l'une ou l'autre occasion, être intéressé et fasse un geste envers nos enfants.

« Oui, mais et les parents ? » entendrons-nous alors. Et bien, au-delà d'une participation pécuniaire, les parents peuvent proposer leur aide pour la tenue des manifestations. Ils ont surtout un vrai rôle de diffusion à jouer comme intermédiaires entre nos actions et leurs familles, voisins, amis, collègues, etc.

Qu'il soit jeune ou plus ancien, parent ou non, chacun, à sa propre échelle, est force de participation aux actions pour nos enfants. Merci pour votre participation !

↳ Les membres du bureau

Président : Gérémy BOZONNET
Vice-présidente : Elodie FRANÇOISE
Trésorier : Rémy DUBROUÉ
Vice-trésorière : Mélanie TORCHE
Secrétaire : Florence FONTAINE
Vice-secrétaire : Laurence JOLY

Manifestations 2022

- 22 janvier : Vente de fromages
- 30 avril : Jeux de pistes
- 4 juin : Vente d'été
- 27 septembre : Assemblée Générale
- 15 octobre : Morbiflette
- 18 décembre : Colis-cadeaux de Noël

↳ sou_des_ecoles_vandeins@hotmail.com

 **Sou.VANDEINS** : actualité de l'association, réservations et réponses à vos questions



Amicale des Sapeurs Pompiers

Malgré l'annulation de plusieurs de nos manifestations (vente de boudin, randonnée pédestre), l'année 2021 fut quand même sous le signe des retrouvailles pour les membres de notre amicale avec début septembre la journée détente passé à la caserne autour d'un barbecue puis fin d'octobre le traditionnel banquet au restaurant le Christine.

→ À VENIR

- **Samedi 19 février** : vente de boudin.
- **Fin juin/ début juillet** : les membres de l'amicale et leurs conjointes se retrouveront pour le voyage comme tous les 2 ans dont la destination reste à définir.
- **Vendredi 19 août** : randonnée pédestre semi-nocturne ouvert à tous.

→ Téléthon



En décembre, nous avons servi le traditionnel petit déjeuner du Téléthon. Le bilan comptable de 61 déjeuners servis, avec une collecte de 500 € démontre encore une fois tout votre soutien et votre action solidaire.

L'ensemble de l'amicale remercie les habitants de la commune, pour l'accueil lors de la distribution du traditionnel calendrier, qui reste pour nous la reconnaissance de notre volontariat aux services de nos habitants.

Le président remercie tous les membres de l'amicale et leurs conjointes pour leur présence et leur implication au bon déroulement de chaque manifestation.

Le président

↪ aspvandeins@gmail.com

Vie
associative

CPINI de Vandains

Au 1^{er} janvier 2021 le corps était composé de 10 sapeurs-pompiers volontaires dirigés par le chef de corps le lieutenant Roland FRACHET.

RECRUTEMENT : L'employé communal Sébastien Désirat à partir du 1/12/21 en double engagement au CS de Vonnas.

→ Bilan d'activité 2021

Le CPINI a effectué 11 interventions en 2021 contre 39 en 2020. Sept secours à personnes, deux opérations diverses et deux incendies.

En 2021, l'ensemble des sapeurs pompiers a effectué 12 manoeuvres mensuelles, dont 8 heures de recyclages obligatoires au centre de secours de Vonnas.

Manœuvre

Le 9 octobre 2021, le Centre de Première intervention Non intégrée (CPINI) de Vandains a réalisé une manœuvre d'entraînement à la **Ferme des Brissards**.

En cas d'incendie, cette maison isolée peut être secourue en pompant l'eau de l'étang voisin. Cet exercice avait pour but le déploiement du matériel, la coordination de l'équipe d'intervention mais également aussi le repérage des lieux. La visite de la maison a été réalisée avec le propriétaire pour notamment repérer l'arrivée électrique et le disjoncteur général.



→ Promotions

À l'issue de la manœuvre d'avril :

- le caporal Jean Michel FONTAINE a reçu les galons de Caporal Chef,
- Le sapeur 2^e classe Matthew BÉRARDAN a reçu les galons de première classe.

À l'issue de la cérémonie du 11 novembre :

- le caporal chef Florian JAYR a reçu la médaille d'honneur bronze pour ses 10 ans de service,
- le sergent Christophe MOINE a reçu la médaille d'honneur bronze pour ses 10 ans de service et les galons de sergent chef,
- le sergent chef Xavier QUEY a reçu la médaille d'honneur or pour ses 30 ans de service,
- le sapeur 2^e classe Grégory VEUILLET a reçu le diplôme de secouriste 1^{er} secours de niveau 1 et celui d'équipier protection des biens et de l'environnement,
- le chef de corps, le lieutenant Roland FRACHET a reçu l'insigne de chef de centre et le diplôme d'accompagnateur de proximité.

Pour le bon fonctionnement du CPINI, il est indispensable de trouver de nouvelles recrues. Nous souhaitons voir l'arrivée de plusieurs personnes, hommes ou femmes voulant donner de leur temps libre. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou auprès du Chef de Corps afin d'avoir les informations nécessaires pour intégrer la grande famille des sapeurs pompiers.

Anciens combattants

Avec la poursuite de la crise sanitaire liée à la Covid, les anciens combattants se sont adaptés face aux différentes restrictions et ont continué à se mobiliser pour défendre leurs valeurs patriotiques et développer le culte du souvenir.

- **Assemblées générales annulées ou reportées**
- **Commémoration du 19 mars** (cessez-le-feu en Algérie) divisée sur trois communes au lieu d'une à Saint Julien-sur-Veyle. 10 personnes.
- **Cérémonie du 8 mai (Armistice 1939-1945)** à Vandains en comité restreint. Portes drapeaux Madame le Maire et quelques combattants.



- **11 novembre** : un rassemblement complet pour célébrer les morts pour la France de la Grande Guerre 1914-1918 en présence des pompiers, Madame le Maire, portes drapeaux combattants et la population. Cérémonie empreinte d'une grande sérénité avec musique et chorale.

Nous espérons une meilleure année 2022 pour tous nos camarades et tous.

Comité des Jeux

- **2020.** Une année à oublier.

• **2021.** L'incertitude était bien présente au début de l'année. Les mois qui ont suivi confirment notre inquiétude. Les mesures sanitaires en vigueur ne nous ont pas permis d'organiser sereinement les manifestations inscrites au calendrier des fêtes.

Seule la journée « village propre » a pu se dérouler dans de bonnes conditions en respectant les gestes barrières et le port du masque. De nouvelles familles étaient présentes avec leurs enfants pour sillonner les abords des routes départementales D45 et D26 et nos chemins communaux.

Encore trop de déchets jonchent les bas-côtés et souillent notre environnement. Les déchets ramassés proviennent en majorité des routes départementales, c'est le constat fait par les participants de cette journée. En cause le ramassage des points d'apports volontaires et les envois fréquents des bennes.

- **2022.** Pour oublier cette pandémie qui nous affecte en ce moment et repartir de l'avant, nous avons fin octobre 2021 inscrit de nouveau les manifestations au calendrier des fêtes 2022 avec l'espoir de retrouver nos activités d'avant "Covid": village propre en mars – la vogue en mai – le concours de labour en septembre.

Venez nous rejoindre, cela représente que quelques heures par an

VANDEINS n'est pas une commune dortoir !

Toutes les associations ont besoin de vous tous. Faites parties des citoyens qui assureront et assumeront la vie associative de demain ou nos enfants trouveront dans leur village les activités nécessaires à leur épanouissement. Cela permet aussi de créer des liens amicaux dans une ambiance conviviale... !

Michel ANTOINET, Président

Vie
associative



www.vandeins-comite-jeux.fr

contact@vandeins-comite-jeux.fr



UNIS POUR VAINCRE

Vie associative

Football Club Bressans

En cette année encore particulière, perturbée par la crise du COVID-19, le FC Bressans attaché à ses valeurs sportives, sociales, éducatives et associatives a su relever les défis en maintenant ces effectifs et ces projets.

Le FC Bressans poursuit son « projet club » pour structurer l'association, enrichir l'accompagnement éducatif et améliorer le niveau de pratique du football de ses jeunes, en développant son « école de foot ».

En effet, sous la responsabilité de son salarié, Luca VILLAFRANCA, accompagné de 2 apprentis BMF, 2 missions civiques, et de nombreux éducateurs bénévoles, le club travaille activement sur sa labellisation. Ce label est une reconnaissance de la Fédération Française de Football qui distingue les clubs en termes de structuration et de développement. Ce dernier est accessible selon 4 critères fédéraux : **associatif / éducatif / sportif / encadrement et formation**

Afin d'obtenir ce label le club travaille activement sur diverses actions proposées pour chaque catégories (règles du jeu, arbitrage, engagement citoyen, santé, environnement, fair-play, culture foot) et a lancé cette année ses premiers stages de football. (Pratique du football, diverses activités, et visites, notamment le Groupama stadium, stade de l'Olympique Lyonnais)

Cette année, malgré la COVID-19, le FC Bressans maintient ses effectifs avec 390 licenciés, allant de la catégorie U7, aux vétérans. Le football féminin est plus que jamais à l'honneur avec 40 licenciées et la création d'une équipe féminine jeunes en U13.



Au niveau sportif, l'ensemble des équipes est reparti au même niveau cette année, et tous : joueurs, bénévoles, sympathisants et sponsors ont pu retrouver la joie des terrains dès ce mois de septembre, la compétition reprenant.

Le FC Bressans souhaite offrir les meilleures conditions de jeu pour ses licenciés et reste actif, avec l'aide essentielle des municipalités et de ses bénévoles, sur l'entretien des différents sites et des terrains (peinture de vestiaires, entretien des terrains en herbe, robot de tonte...). Le tout nouveau terrain synthétique, sur la commune de Polliat, viendra améliorer le confort de jeu de nos équipes et leur progression. Il permettra la pratique du football même dans des conditions climatiques défavorables.

Le FC Bressans souhaite remercier à travers ce bulletin, tous ses dirigeants, les bénévoles du club, les sympathisants, les nombreux sponsors et ses municipalités sans qui le club ne pourrait continuer d'exister.



Gymnastique Volontaire

Gym adultes, Fitness, Zumba, ateliers équilibre, gym douce



Après deux années sur fond de covid, les cours de gymnastique ont repris le 13 septembre 2021. Les gestes barrières sont toujours requis.

Les sportifs, enfin plutôt les sportives, sont revenus aux différents cours donnés à Buellas, à Montracol et à Vandeins.

A Vandeins, ce sont les cours de pilates qui ont lieu tous les jeudis de 18 h à 19 h et de 19h à 20 h. Ces cours ont toujours autant de succès.

Pour plus de renseignements, voir le site internet de la mairie de Buellas, rubrique associations ou aller sur la page facebook de B2MV.

🔗 www.buellas.fr - 📱 B2MV Sport-Santé

Comité cycliste de Vandeins

Cette année encore du fait des conditions sanitaires la Vogue ainsi que la course cycliste n'ont pu avoir lieu mais nous espérons bien vous proposer un spectacle de qualité en 2022, avec notre course prévue le dimanche 22 Mai en début d'après-midi, sous le soleil bien entendu !

A vos agendas donc, et pour information l'assemblée générale du Comité Cycliste de Vandeins a quand même été réalisée, car nous n'avions pu nous réunir l'année précédente

L'ensemble du bureau du comité cycliste de Vandeins s'est donc réuni le vendredi 26 Novembre au domicile de son Président, Daniel BILLET, pour son assemblée générale.

Le bureau était pratiquement complet car seule notre secrétaire était absente pour raison de santé.

A l'issue de cette réunion les comptes ont été validés il n'y a pas eu de gros mouvements, et le bureau a été reconduit à l'identique.

Nous avons aussi renouvelé notre confiance à notre dynamique partenaire le club Saint Denis Cyclisme qui nous apporte son précieux soutien pour cette manifestation

La prochaine réunion préparatoire du bureau aura lieu le 4 mars 2022 et nous cherchons toujours des personnes pour nous rejoindre, aussi n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie si vous êtes intéressé.

Bonne course à tous !

Daniel Billet et son équipe

Vie
associative

La vie des Vandénois

La cantine scolaire d'avant

Il suffit d'interroger nos aînés sur leur jeunesse pour s'apercevoir que leur vie n'avait rien de commun avec celle d'aujourd'hui. Ce passé suranné n'est pourtant pas si loin. Quelques décennies auront suffi à transformer nos modes de vie et peut être bien également nos façons de voir la vie.

Onze Vandénoises et Vandénois (*) se sont prêtés au jeu des questions réponses pour nous parler de la cantine scolaire d'avant le RPI, d'avant 1963, quand les élèves nombreux devaient se serrer les coudes pour manger dans une petite pièce située sous l'estrade de la salle des fêtes.

A cette époque, la cantine fonctionnait en circuit court voire très court. Les légumes produits dans les potagers familiaux de la commune se retrouvaient directement dans les assiettes de la cantine scolaire. Ils étaient préparés sur place par Madame MONIN, une cantinière dont la sauce vinaigrette qui accompagnait le thon a laissé des souvenirs impérissables à certaines. A cette époque, comme aujourd'hui, la cantine était gérée par une association. Le président avait la lourde tâche de solliciter les familles pour récupérer haricots, pommes de terre, courges, poireaux, lentilles, beurre, œufs, c'est-à-dire tous les aliments produits dans les fermes. Le prix des marchandises était déduit de la facture familiale.

Cette production locale permettait d'alimenter une grande partie des besoins annuels. Les menus étaient souvent les mêmes et nettement moins variés que ceux proposés aujourd'hui mais les assiettes étaient souvent vides et le gaspillage n'existait pas. Ce qui n'était pas consommé le jour même l'était le lendemain ou le surlendemain.

La soupe était une institution. Servie quotidiennement, si elle n'a pas forcément favorisé la croissance des

enfants, elle avait la vertu de trouver un débouché à tous les légumes. Une poussée exceptionnelle de rosés des près pouvaient améliorer l'ordinaire si ces champignons étaient ramassés le jour même sur le chemin de l'école. De même, un panier d'abricots pouvait se transformer en compote, servit à la cuillère si les quantités étaient limitées. A la saison des poires et des pommes, les familles confectionnaient la fameuse « parya », confiture qui finissait par caramélisée à force de cuire à feux doux pendant une journée entière. Ce délice était servi sur des tartines de pain.

Cette cuisine était celle de la débrouille et l'adaptation permanente et dans les cas de disette, le pain devenait un aliment à part entière. La viande n'était proposée que certains jours. Nous n'avons pas su si la bonne réputation du hachis Parmentier était liée à la rareté du plat ou si la recette était vraiment exceptionnelle. A Noël, les élèves recevaient un sachet de papillotes, clémentines et brioche. C'est bien la seule habitude qui a persisté jusqu'à aujourd'hui.

Tous les enfants participaient à la vie de la cantine. Des corvées de vaisselle et de nettoyage étaient organisées et recommencées si le travail n'était pas satisfaisant. Les enfants respectaient les consignes des adultes, y compris quand l'instituteur faisait trainer volontairement le service pour retarder leur participation au cours de catéchisme le mardi et vendredi. C'était l'époque de Don Camillo où la vie du village concernait tous les habitants réunis derrière leur maire, leur curé ou leur instituteur selon les préférences.

(*) Odile AYMARD, Marie-Claude BERTILLOT, Roland BOZONNET, Yves BOZONNET, Marinette CALY, Guy CHAFFURIN, Serge FONTAINE, Colette RAVET, Noëlle RICHONNIER, Solange MICHOLLET, Jean-Yves VEYLON





Ecole de Vandeins en 1955 (Source : Colette RAVET)

A cette époque la « Caisse des écoles », devenue par la suite Sou des écoles, avait financé une nouvelle cuisinière à charbon pour la cantine et un téléviseur noir et blanc ce qui était un luxe pour l'époque. Les élèves franchissaient rarement les limites communales en excursion scolaire et la caisse des écoles avait peu de dépenses hormis les livres remis à chaque élève au certificat d'études primaires, un livre de cuisine pour les filles et un dictionnaire pour les garçons.

Il y a 70 ans, la plupart des élèves, notamment en milieu rural, arrêtaient l'école à 14 ans. Ces personnes ont embrassé la vie comme elle venait avec une parcimonie héritée de leur jeunesse. Notre société consumériste aurait avantage à s'inspirer de cet exemple d'une vie modeste et sans gaspillage.

*Jean-Michel VANDEL, Michèle JAYR
et Colette MOREL-PACLET*

La vie des Vandénois

Menu cantine d'antan de Vandeins

*Lundi : Soupe de pain avec une catrouille,
quenelle de volaille, pommes de terre frites*

Mardi : Soupe de pain, pâté, épinard

Mercredi : Soupe de pain, purée ou gratin

Jeudi : pas d'école

Vendredi : thon vinaigrette, hachis parmentier

Samedi : soupe de pain, courge, semoule au chocolat

La vie des Vandénois



Concours "Dessine ta cantine"

Un concours de dessin sera organisé au printemps pour tous les élèves du RPI, domiciliés à Vandéins. Le jury, composé d'élus et des aînés du village, récompensera, dans chaque catégorie (3-5, 6-8, 9-12 ans), les artistes « en herbe » qui ont le mieux illustrés la cantine d'aujourd'hui. Après la rencontre avec les aînés du village, ce concours de dessins sera la seconde étape d'un projet

intergénérationnel qui vise à développer les relations entre les habitants de notre commune. Une manifestation publique clôturera ce projet pour récompenser les lauréats et créer des échanges entre des personnes de tous les âges qui ont des vécus différents de la cantine scolaire. Les parents ne seront pas en reste : surprise.



Baptiste CURT et son quad rutilant

Qui n'a pas vu ou entendu Baptiste CURT sur son quad Yamaha 450YFZR parcourir les chemins de VANDEINS pour surveiller son troupeau de Black Angus ?

Le week-end du 26 au 29 août 2021, Baptiste a participé à la grande course internationale de quad sur le circuit de Pont-de-Vaux. Cette année, en raison du contexte sanitaire, seulement 88 concurrents se sont affrontés dans la catégorie « Kenny Quad Contest ».

La participation à cette course demande une Team (équipe) composée d'un quad, un pilote, deux mécaniciens et 2 personnes pour l'intendance c'est à dire la préparation des repas, la surveillance des véhicules, et les panneautieuses qui indiquent à Baptiste, à chaque tour de piste, la position et les numéros de ses concurrents. Le choix de cette épreuve nécessite un budget d'environ 2500 mais exige moins de temps d'entraînement et permet d'évaluer le niveau de chaque participant afin de former d'éventuelles équipes constituées de 2 ou 3 pilotes.

Auparavant, Baptiste a participé 2 fois aux « 12h de Pont de Vaux », 2 fois au « Kenny Quad Contest » et ses meilleurs résultats étaient 7^e au classement général et 3^e français. En 2021, il a terminé 8^e et a donc atteint son objectif d'être dans le top 10. Un grand bravo à Baptiste.



Que fait notre commune pour protéger son environnement ? L'exemple de la gestion de l'eau.

Notre commune change, beaucoup plus vite que notre mémoire pourrait le supposer. Les deux photographies aériennes, ci-dessous, montrent la même partie de notre territoire communal, à 63 ans d'intervalle. Depuis 1952, les habitations ont poussé comme des champignons. Une mosaïque de petites parcelles agricoles a été remplacée par de vastes espaces uniformes, plus adaptés au machinisme. Si la forêt semble avoir recolonisé des parcelles agricoles délaissées, le bocage a perdu une grande partie de son linéaire d'antan. Ces changements ont accompagné l'évolution démographique et technique de notre société mais avec une vitesse jamais égalée dans toute notre histoire.

Protéger notre environnement est l'affaire de tous avec une cohérence qui doit être visible à tous les niveaux de responsabilités depuis notre comportement individuel jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. En 2005, la Charte de l'Environnement a été intégrée dans notre constitution pour instituer les principes de prévention, de précaution, et de pollueur-payeur. Ce texte à valeur constitutionnelle, c'est-à-dire au-dessus de la loi, donne le ton de l'urgence des mesures à prendre, pour limiter notre impact sur les milieux naturels. Notre municipalité est impliquée dans cette démarche au niveau réglementaire

mais aussi par une politique volontariste cherchant à trouver des compromis entre la protection de notre environnement et les activités humaines. Ce dossier traite de la gestion de l'eau, un bien reconnu patrimoine commun de la nation (Loi du 3 janvier 1992).

La gestion de l'eau doit répondre à de nombreux enjeux....

Notre région située au pied des Massifs jurassien et alpin, bénéficie d'un sous-sol riche en eau mais depuis plusieurs années, des premiers signes de pénurie ont été constatés dans certains puits indiquant une consommation supérieure à la capacité de régénération des nappes phréatiques. De plus, les effets du changement climatique sont de plus en plus évidents, par des phénomènes de sécheresse plus fréquents, ou à l'inverse des phénomènes de précipitation à forte intensité avec des risques d'inondations locales.

Gérer l'eau, c'est trouver des compromis entre les nombreux usages : alimentation humaine et animale, irrigation, utilisation industrielle, force hydraulique, usage domestique (lessive et nettoyage), assainissement, bases nautiques, pisciculture, pêche récréative, réserve de biodiversité... C'est :

- Assurer une utilisation compatible avec les stocks disponibles ;
- Permettre un niveau de qualité de l'eau adéquat pour la consommation et protection des milieux aquatiques ;
- Limiter les risques d'inondations ;
- Protéger les zones humides qui sont des réserves de biodiversité et jouent un rôle non négligeable de filtre et de rétention d'eau en période de sécheresse.

Une gestion définie à l'échelle du bassin versant

L'eau qui coule dans l'Irance rejoindra la Veyle, puis la Saône, le Rhône et la Méditerranée. La gestion de l'eau doit être cohérente tout au long de son parcours. Depuis 1964, la gestion de l'eau en France est administrée à l'échelle du bassin versant avec un principe de solida-



Source : IGN BDORTHO

Dossier
thématique

Dossier thématique

rité amont-aval. Ce découpage géographique a été étendu à toute l'Europe en 2000 avec la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE). Notre petite commune fait partie du bassin Rhône-Méditerranée (20% du territoire national). Le Préfet coordinateur définit et met en œuvre la réglementation en concertation avec le comité de bassin qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'eau. L'Agence de l'Eau planifie la réglementation par notamment des incitations financières. Par exemple, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) propose un budget de 3 milliards d'euros sur la période 2022-2027 pour améliorer l'état écologique des milieux aquatiques, l'état quantitatif des nappes souterraines et l'état chimique des milieux aquatiques et nappes souterraines.

Une gestion opérationnelle à l'échelle du sous bassin versant

Notre commune fait partie du sous bassin versant de la Veyle qui rassemble 49 communes de trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du Bassin de Bourg en Bresse et des deux Communautés de Communes (CC) de la Dombes et de la Veyle. A cette échelle, la gestion de l'eau est assurée par 4 acteurs principaux :

- **L'Etat** qui met en œuvre sa politique sous des aspects réglementaires, technique et de contrôle. Des arrêtés préfectoraux sont pris par exemple pour restreindre l'usage de l'eau en période de sécheresse. La Direction Départementale des Territoires (DDT) peut adresser des mises en demeure de non-conformité à un particulier comme aux entreprises ou collectivités locales.
- **Le Syndicat Mixte de la Veyle Vivante** qui assure la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (compétences GEMAPI). Sa gouvernance est assurée par les élus des 49 communes des 3 EPCI cités précédemment. Il tente de redonner à la Veyle son aspect originel en supprimant toutes les modifications physiques apportées au cours du temps (moulin tous les 2 km, absence de boisement rivulaire, recalibrage, pollutions, plan d'eau...). En Bresse, il s'est proposé de porter, le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) qui s'appuiera sur un diagnostic et un dialogue avec les acteurs du territoire pour élaborer un programme d'actions visant un équilibre entre besoins et ressources en eau, à une certaine sobriété dans les usages, à préserver la qualité des eaux et la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques. Il a débuté une filière de semences prairiales pour développer l'assolement des prairies naturelles à partir de végétaux adaptés localement.
- **L'EPCI du Bassin de Bourg-en-Bresse** qui a les compétences en matière de gestion de l'eau potable et d'assainissement.

- **Le Conseil département** qui peut apporter un appui financier notamment dans le cas des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La gestion communale, une implication au-delà de notre territoire

L'implication de notre municipalité dans la gestion de l'eau intervient à différents niveaux géographiques. Si le conseil municipal prend des décisions qui concernent des aménagements sur son territoire, les élus de notre commune siègent également dans différentes instances intercommunales. Les différents leviers d'actions à sa disposition sont :

• **L'assainissement collectif et individuel**

Notre municipalité bénéficie d'un système d'assainissement collectif qui repose sur deux lagunages naturels aux lieux dits Les Peloux (2007) et Les Geoffrays (2006) d'une capacité respective de 700 et 80 équivalent-habitant (EH)*. Le réseau de collecte des eaux usées concerne le centre de la commune et les hameaux des Geoffrays et Binochons soit un peu moins 600 habitants. Notre système d'assainissement collectif est adapté aux besoins actuels de notre commune. Les contrôles assurés tous les 2 ans par le Service d'Assistance Technique aux Exploitations de Station d'Épuration (SATESE) du Conseil Départemental attestent du bon fonctionnement du dispositif sous réserve d'un entretien régulier assuré par le personnel de la commune. L'assainissement individuel concerne 62 habitations dans les hameaux les plus excentrés de la commune. Ces installations individuelles sont contrôlées par CA3B. La mise en place d'un Schéma Directeur d'Assainissement permettrait pour la commune l'étude d'une extension du réseau, mais notre commune n'est pas considérée comme une priorité pour Grand Bourg Agglomération dont la programmation pluriannuelle (2022-2026) des investissements (40 millions d'euros) va viser les municipalités qui ont fait l'objet de mise en demeure par l'Etat pour assurer la conformité de leur installation d'assainissement.

• **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :**

Le PLU est un moyen de contenir l'extension des zones habitées et le développement de notre population qui influence directement la gestion de l'eau et le réseau d'assainissement qui lui est associé.

(EH)* : un Equivalent-Habitant est la quantité de pollution émise par une personne pendant une journée soit 60g de demande biochimique d'oxygène en 5 jours (DB05).

• **L'entretien du réseau d'eau potable**

En France, 22% de l'eau potable est perdue en raison d'un réseau de canalisations (900 000 km) vieillissant. Pour notre commune, l'entretien du réseau est assuré par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Veyle-Reyssouze-Vieux Jonc (22 communes).

• **Le projet d'ENS**

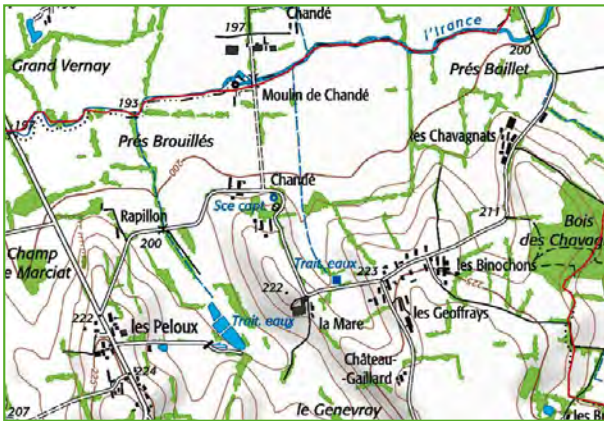
Un Espace Naturel Sensible (ENS) à l'urbanisation, aux activités économiques et de loisirs existe déjà sur la basse vallée de la Veyle. Ce projet vise à étendre cette zone jusqu'à St Denis les Bourg et St Rémy pour label-

liser les secteurs de la Veyle et de l'Irance présentant un intérêt naturel. Ce dispositif permettra le subventionnement par le Conseil départemental de mesures agricoles vertueuses vis-à-vis du milieu naturel et des zones humides.

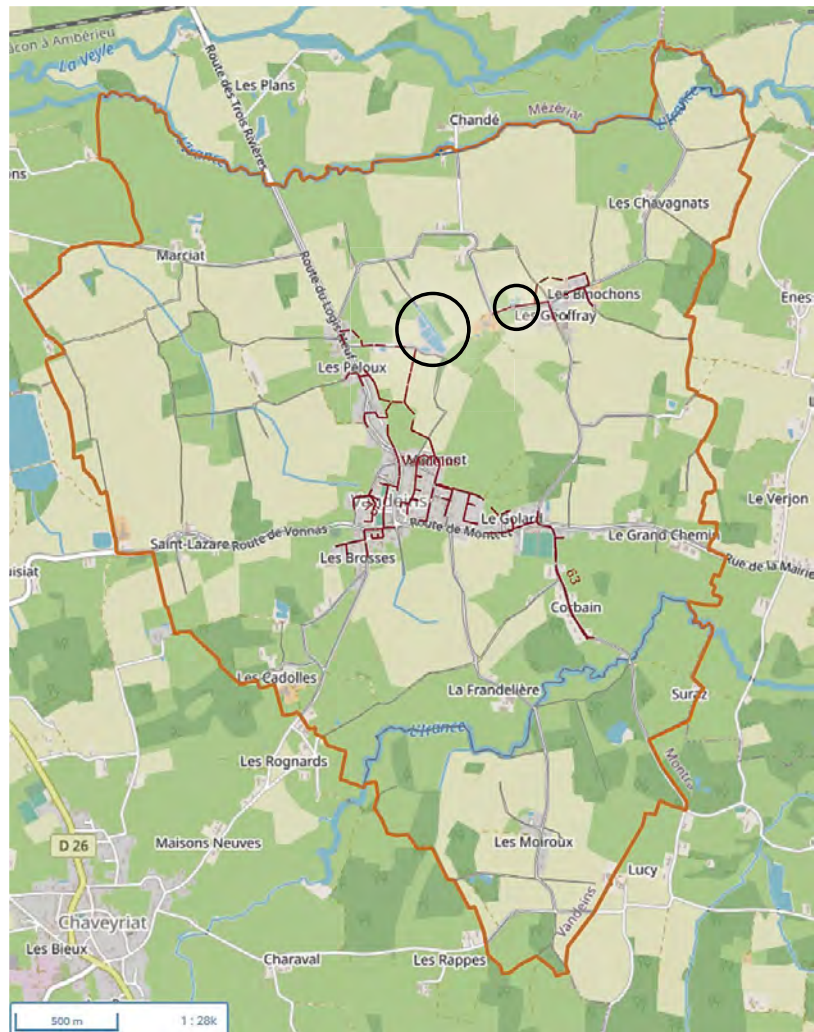
• **Un soutien aux projets individuels favorables à l'Environnement**

L'unité de méthanisation à Vandains permet depuis début 2021 de valoriser la production herbagère et notamment celle issue de prairies permanentes moins gourmandes en produits phytosanitaires.

CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Légende : ligne rouge limite communale en rouge, ligne violette réseau AC, ronds noirs lagunages



SECTEURS CONCERNÉS PAR LE PROJET D'ENS



Dossier
thématique

Infos pratiques

ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

DÉCHETTERIES

- **COLLECTE** : une fois par semaine le mercredi de 5h30 à 12h30.
- **TRI SÉLECTIF** : containers (verre, plastique et métaux, cartons, chaussures et vêtements) disponibles au stade et à côté de l'École
- **COLLECTE DES ENCOMBRANTS** : Grand Bourg Agglomération réalisera **les 10 juin et 9 décembre 2022**, la collecte des encombrants uniquement sur RDV en appelant au 0800 86 10 96 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (le vendredi jusqu'à 16h30).
- **DÉCHETTERIES BOURG ET PÉRONNAS** : lundi au samedi 8h-12h et 13h-18 (19h été), dimanche 8h-12h
- **DÉCHETTERIE POLLIAT** : lundi, mercredi, vendredi, samedi, 8h-11h45 et 14h-17h45

A partir de janvier 2022, le tri des emballages évolue et se simplifie. Ce qui change :

- **Colonne bleue (cartonnette)** : emballages en carton, journaux, livres, cahiers
- **Colonne jaune** : tous les emballages en plastique et métal.

ATTENTION

- Il ne s'agit que des emballages. Les autres objets sont à déposer à la déchèterie et notamment le carton brun.
- Tous les emballages plastiques sont concernés (pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, emballages de magazines). Pas besoin de les laver. Il faut simplement les vider.



➔ Pour plus d'info : www.grandbourg.fr/letri
rubrique déchets - consignes de tri
Direction Gestion des Déchets
0 800 86 10 96 (appel gratuit)

TRANSPORT A LA DEMANDE

- Itinéraire Vandeins-Bourg et Bourg-Vandeins
 - Service Rubis'Plus du lundi au samedi, hors jours fériés
 - 6 points de départ : Chandé, Christine, école/mairie, Geoffrays, Peloux, stade.
- Brochures et horaires disponibles à la mairie



➔ www.rubis.grandbourg.fr

BIBLIOTHÈQUE

MONTRACOL 04 74 24 23 59

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi et vendredi de 17h à 18h30

Vacances scolaires : ouverte seulement le mercredi.

TARIFS CONCESSION CIMETIÈRE

Concession cimetière :

- Cinquantenaires : 200 € / m²
- Trentenaires : 150 € / m²

Concession Jardin des urnes :

- Trentenaires : 300 €

Concession Jardin du Souvenir (plaque) :

- Trentenaires : 200 €

MAIRIE

Tél. 04 74 30 25 13

Fax 04 74 30 22 97

➔ www.vandeins.fr

OUVERT AU PUBLIC

Lundi 16h-18h30
Mercredi 10h-11h30
Jeudi 8h-10h
13h30-15h

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Lundi 9h-12h
14h-18h30
Mardi 8h-12h
Mercredi 8h-11h30
Jeudi 8h-12h
13h30-17h

Projet permanence
des élus le samedi matin

CONTACTS

Services	Référent	Coordonnées
Secrétariat mairie Location salle des fêtes	Nadine COLLETA Claudie BREVET	04 74 30 25 13 mairie@vandeins.fr
Location salle du presbytère	Christine RICOL	Bar Restaurant LE CHRISTINE 04 74 30 25 75
Location vaisselle, tables, banc	Comité des jeux Mme Colette RAZUREL Mme Chantal RICHONNIER Mme Solange MOISSON	www.vandeins-comité-jeux.fr 04 74 25 22 56 - 06 80 87 16 30 04 74 30 22 11 - 06 95 82 97 16 04 74 30 26 72 - 06 74 72 68 18
Location barrières bar	Comité des jeux M. Roger BERTHILLIER M. Jean-Claude FOURNEYRON	www.vandeins-comité-jeux.fr 04 74 30 22 94 - 07 82 46 26 53 04 74 30 29 92 - 07 71 73 06 53
Déchetteries	BOURG Cenord PERONNAS ZAC Monternoz POLLIAT La Presle	04 74 24 69 10 04 74 21 54 49 04 74 30 42 98
Transport à la demande	Agence Grand Bourg Mobilités	info@rubis.grandbourg.fr 04 74 45 05 06
Bibliothèque Montcet Montracol Vandeins	Montracol Michelle CHARVET	04 74 24 23 59

Prix des locations : se renseigner à la mairie

Douces retraites et prise de fonction

Vendredi 29 octobre 2021, le conseil municipal avait convié **Daniel JACQUET** et **Colette RAZUREL** pour fêter leur retraite. Sébastien DESIRAT, nouvel employé territorial était convié également ainsi que **les anciens maires Christian JAMBON** et **Jean-Paul MARVIE**.



Infos
pratiques



Daniel JACQUET a été employé à la mairie en mai 2005 en tant qu'agent technique. Daniel, qui a eu quelques ennuis de santé, a cessé ses fonctions ce printemps.

Colette RAZUREL a débuté en 2003 comme agent d'entretien des locaux. En 2012, elle occupe le poste d'assistance maternelle jusqu'en 2020 où elle cesse son activité professionnelle.

Sébastien DESIRAT a repris les missions de Daniel. Précédemment employé à la mairie de Neuville-les-Dames, Sébastien n'aura aucune difficulté à s'acquitter des tâches qui lui incombent : entretien des espaces verts, bâtiments communaux, cimetière... Il est également pompier volontaire et souhaite intégrer le Centre de Première Intervention de Vandeins.

Mme le Maire a souhaité une bonne retraite à Daniel et Colette et la bienvenue à Sébastien.

Infos pratiques

Quoi ?	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Notes
Carte d'identité	Mairies de Viriat, Bourg-en-Bresse, Péronnas et Montrevel-en-Bresse	- Formulaire de demande CERFA - Justificatif de domicile récent - Ancienne carte - 2 photos d'identité - Acte de reconnaissance avec choix du nom de naissance (avant la naissance)	- Gratuit - 25 € si non présentation de l'ancienne carte	Validité : 15 ans
Passeport biométrique	Mairies de Viriat, Bourg-en-Bresse, Péronnas	- Carte d'identité - 2 photos d'identité - Justificatif de domicile récent	86 € 42 € (mineur) 17 € (-15 ans)	Validité : 15 ans
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Certificat de médecin ou sage-femme - Acte de reconnaissance avec choix du nom de naissance (avant la naissance) - Livret de famille - Pièce d'identité des parents	Gratuit	A faire dans les 3 jours suivant la naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	- Livret de famille et carte d'identité du défunt - Certificat de décès	Gratuit	A faire dans les 24h suivant le décès
Certificat d'hérédité	Notaire	Livret de famille du défunt ou extrait de l'acte de décès	Gratuit	
Carte d'électeur	Mairie	- Carte d'identité - Justificatif de domicile récent	Gratuit	
Attestation de recensement	Mairie	- Carte d'identité - Livret de famille	Gratuit	A partir de 16 ans
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44317 NANTES Cedex	- Demande écrite ou sur www.cjn.justice.gouv.fr - Copie d'une pièce d'identité	Gratuit	Réponse sous 2 semaines
Liste électorale	Mairie sur Service-Public.fr	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile récent	Gratuit	
PACS	Mairie du lieu de résidence ou notaire	- Convention de PACS - Extraits acte de naissance avec filiation - Pièces identité - Déclaration conjointe d'un PACS avec attestation sur l'honneur de non-parenté, non alliance et résidence commune (CERFA) - Pièces complémentaires (régime de protection juridique/naissance à l'étranger)	Gratuit en mairie Payant chez le notarié	

Taxe de raccordement au réseau assainissement : 2 000 €

Procurations pour les élections 2022

A compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandat pour voter à sa place. Les procurations peuvent être réalisées par téléprocédure via Maprocuration ou en renseignant un modèle Cerfa enregistré par la commune. Elles seront centralisées dans le Répertoire électoral unique (REU).

Services	Référents	Coordonnées
Infirmières (Mézériat)	Mmes KINTZEL, GUILLET, PERRADIN et STEIBEL	131, chemin Badelles - MEZERIAT 04 74 30 26 62
Assistant(e)s social(e)s	M. VENTURA (régime général) MSA (régime agricole)	Point Pierre Guyon - 10 rue Pavé d'amour BOURG EN BRESSE - 04 74 45 02 66 Avenue du Champ de Foire BOURG EN BRESSE - 04 74 45 99 62
Pompiers		18 ou 112 (portable) Roland FRACHET 06 86 87 77 32 Xavier QUEY 06 62 26 90 34 Christophe MOINE 06 60 83 19 85
Gendarmerie	VONNAS CHATILLON S/ CHALARONNE	04 74 50 02 17 04 74 55 00 17
SAMU		15
La poste	Service Distribution Courrier	VONNAS / MEZERIAT - 3631
Culte	Père Dikambi GILLY	109, rue Eugène Dubois VONNAS - 04 74 50 02 53
Croix rouge	Micheline DUPUIT-LAIR Solange MICHOLLET	04 74 50 21 05 04 74 30 28 56
ADAPA Aide et accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale des plus fragiles	Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement	4, rue Tony Ferret - BOURG EN BRESSE 04 74 45 59 65
Ain domicile Services		119, Place des Halles - CHATILLON S/ CHALARONNE 04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00 contact@ain-domicileservices.fr
ADMR Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural		120, rue des Ecoles ST DENIS LES BOURG 04 74 24 14 29
CLIC du bassin Burgien		11 rue A. Briand - BOURG EN BRESSE 04 74 22 11 11 - clicbassinburgien@01.fr
CAF Caisse d'Allocations Familiales		0 810 25 01 10
AIDS Association Intermédiaire Domicile Services	 Association Intermédiaire Domicile Services <i>Des solutions proches et solidaires</i>	801, rue de la Source - VIRIAT 04 74 23 23 81 / 07 87 02 29 06 Domicile.services01@gmail.com

Contacts utiles

→ CORRESPONDANT DE PRESSE

Une boîte aux lettres est installée à l'entrée de la mairie pour déposer les convocations aux manifestations, les comptes rendus, photos et autres informations.

Merci d'indiquer : date, nom et prénom, n° de téléphone du rédacteur



Paysages
vandénois



